Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201289-20260320-2026_23-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

LOCARN
COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire 20 mars 2026

Date de convocation
16/03/2026

Date d'affichage
16/03/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Absents : 0
Procurations : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé dans la salle multifonctions de la commune.

Présents : C. DE QUELEN, P. LEBOURG, C. CIVI, P. MANSAN, L. CROSNIER, C. DALLONGEVILLE, C. BECHET, P-A. MARTINEZ, C. BONARD, F. LEYOUR, M. LOUEDEC
Absents excusés :
Absents non excusés :

Secrétaire de séance : P. LEBOURG

N° 2026-23

Election des adjoints

M. le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue. Une liste de candidats d'adjoints a été déposée. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire sous le contrôle du bureau désigné dans la délibération n°2026-21.

Résultats de scrutin :

- Nombre de votants : 11
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrage exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont été proclamés élus :

- M. Philippe LEBOURG, 1er adjoint (11 voix – onze voix)
- Mme Catherine CIVI, 2ème adjointe (11 voix – onze voix)
- M. Pascal MANSAN, 3ème adjoint (11 voix-onze voix)

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Christophe DE QUELEN

